



Presse Nationale

> Politique



Sirènes, gyrophares et avertisseurs spéciaux : voici ceux qui en ont droit

Le Président Ouattara avait annoncé la prise d'un décret, le mercredi 28 avril, pour limiter l'utilisation des sirènes, gyrophares et avertisseurs spéciaux. C'est chose faite depuis hier. Le Conseil des ministres a décidé de l'interdiction de l'utilisation des sirènes, des gyrophares et des avertisseurs spéciaux pour les hautes personnalités de l'État à l'exception du Président de la République, du Premier Ministre, des Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cependant, les unités des Forces de défense et de sécurité en intervention, les sapeurs-pompiers, les ambulances en intervention et les cortèges des hautes autorités étrangères en mission officielle sont autorisés à les utiliser.



Diplomatie parlementaire et économique : la Côte d'Ivoire et la France renforcent leur coopération

Entre les députés français et ivoiriens, les relations sont au beau fixe. Dans le cadre de cette coopération, le vice-président de l'Assemblée nationale, Adama Bictogo, a reçu le mardi 25 mai 2021, en audience une délégation parlementaire française conduite par Patrice Anato, député LREM, co-président du groupe parlementaire Diplomatie économique avec l'Afrique (Finances) au siège du parlement à Abidjan-Plateau. Le renforcement de la diplomatie parlementaire entre les deux assemblées, l'attachement à la coopération, des sujets d'ordre fiscal, de même que la réforme de l'Assemblée nationale avec une participation importante des sensibilités de l'opposition ont été des sujets qui ont meublé les échanges, a indiqué Patrice Anato, au sortir de cette séance de travail.



Lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine : la Côte d'Ivoire reçoit du matériel roulant

Quatre véhicules de types 4X4, quatre squads (Avt), dix ordinateurs, huit imprimantes et quatre casques. Tel est le lot de matériel roulant et informatique que la secrétaire d'État aux Affaires étrangères pour l'Ibéro-Amérique et les Caraïbes, du Royaume d'Espagne, Cristina Gallach, a remis au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé. Le tout d'une valeur totale de 102 202 626 FCFA. La cérémonie s'est déroulée au sein du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, à Abidjan-Plateau. La secrétaire d'État espagnole assure qu'il s'agit de la traduction en acte de la bonne coopération entre la Côte d'Ivoire et son pays. L'Espagne, selon elle, entend ainsi contribuer à résoudre les épineux problèmes auxquels font face la plupart des pays en Afrique subsaharienne, tel que le terrorisme et l'immigration clandestine.

> Economie



Filière café-cacao : les exportateurs nationaux remportent une grande victoire

Ils l'ont réclamé. Ils l'ont obtenu. Désormais, une part de la production nationale de café-cacao sera reversée exclusivement aux exportateurs nationaux. La décision est tombée, mercredi 26 mai 2021, au terme du Conseil des ministres présidé par le Président de la République Alassane Ouattara, à Abidjan-Plateau. En effet, le gouvernement a décidé d'attribuer 20% des exportations de fèves aux producteurs et transformateurs ivoiriens de café et de cacao. L'annonce a été rendue publique par le porte-parole du gouvernement, le ministre Amadou Coulibaly.



Gagnoa : une campagne de vulgarisation du Budget citoyen 2021 menée dans le Gôh

La direction générale du Budget et des Finances a organisé, le vendredi 21 mai 2021 à Gagnoa, une campagne de vulgarisation du budget citoyen 2021. La manifestation s'est tenue au foyer polyvalent de la ville en présence des élus et cadres du Gôh. Situait le contexte de cette rencontre, Bamba Amadou,

directeur des Opérations des collectivités décentralisées à la direction générale du Budget et des Finances, a expliqué que la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion publique en vue de renforcer l'efficacité de l'action publique et de s'aligner sur les standards internationaux.

L'EXPRESSO
D'ACTUALITÉ

Développement de la filière palmier à huile : Adjoumani invite les acteurs à redoubler d'efforts

La Côte d'Ivoire est le deuxième producteur africain de palmier à huile et neuvième au niveau mondial. Mais pour le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et du Développement rural Kobénan Kouassi Adjoumani, le pays peut faire mieux. « Nous devons aller au-delà. Aujourd'hui, les plantations sont vieillissantes, il faut qu'on les renouvelle », a-t-il indiqué mardi 25 mai 2021, aux acteurs du secteur, à Abidjan-Plateau.

Fraternité
Matin

Rationnement de l'électricité : Thomas Camara : "D'ici mi-juillet, nous sortirons de cette mesure"

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Thomas Camara, invité au point presse du porte-parole du gouvernement, le mercredi 26 mai, s'est voulu rassurant quant à la fin de la mesure de rationnement de l'électricité prise par le gouvernement. "D'ici mi-juillet, nous sortirons de cette situation", a-t-il dit. Pour le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, la situation a commencé à s'améliorer. "Comme vous l'avez constaté, la situation est bien meilleure qu'avant. Les nuits, il n'y a plus de rationnement, le week-end, il n'y en a pas non plus, en semaine nous avons 6 heures de rationnement au niveau des ménages et les industriels ont la fourniture pendant 16 heures tous les deux jours", a-t-il fait savoir.

> Société

Le
PATRIOTE

Elaboration de la politique nationale de gestion intégrée des frontières de la Côte d'Ivoire : le Premier Ministre lance les travaux aujourd'hui

La Côte d'Ivoire disposera sous peu d'une politique nationale de gestion intégrée de ses frontières. Le lancement officiel des travaux de lancement de cette politique débute aujourd'hui 27 mai 2021, sous la présidence du Premier Ministre Patrick Achi, à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau. Il s'agira d'installer le comité technique chargé de l'élaboration des politiques et stratégies nationales des frontières; de présenter le cabinet international recruté pour accompagner le comité technique dans sa tâche, les missions du comité et de définir sa méthodologie de travail.

Vu sur le Net

> Politique



Carte nationale d'Identité : le délai d'expiration prorogé jusqu'au 31 décembre 2021

Le gouvernement ivoirien a décidé de proroger le délai de validité de la Carte nationale d'identité (Cni) jusqu'au 31 décembre 2021. L'information a été rendue publique ce mercredi 24 juin 2020 par le ministre Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement, au terme du Conseil des ministres tenu au Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Faut-il le rappeler, le délai d'expiration de la Cni était prévu pour ce 30 juin 2021.

> Economie

ACTUR
UTES

Sécurité routière : Amadou Koné appelle les transporteurs à faire leur part

Le ministre des Transports, Amadou Koné, était face aux gestionnaires et patrons d'entreprise de transport routier de Côte d'Ivoire, mercredi 26 mai, à l'auditorium de la Caistab à Abidjan-Plateau. Il s'agissait, pour Amadou Koné, à travers cette large consultation, d'obtenir l'adhésion et les contributions éventuelles des transporteurs à la vaste campagne contre l'insécurité routière qui s'ouvre bientôt. « La responsabilité dans les accidents de la route est partagée. La répression ne suffit pas. Il faut agir en amont en responsabilisant les gestionnaires d'entreprise de transport que vous êtes. Il faut voir ensemble ce qu'il y a à faire. Nous ferons notre part. Je vous demande une implication plus forte dans le message de sensibilisation à la sécurité routière. Seul le gouvernement ne peut pas inverser durablement la courbe des accidents de la route », a souligné le ministre.

> Société

Gonaté : les 2 gendarmes responsables de la mort du jeune Fofana subiront la rigueur



de la loi et seront radiés des effectifs de la gendarmerie (Général Apalo)

En visite à Gonaté pour apporter son soutien à la famille endeuillée suite à la mort d'un jeune homme après une altercation avec des gendarmes, le général Apalo Touré, commandant supérieur de la Gendarmerie a annoncé que ces derniers subiront "la rigueur de la loi et seront radiés des effectifs", tout en condamnant "une fois de plus" l'acte posé par ses éléments. Au cours de cette visite de compassion, le commandant supérieur a demandé pardon "pour l'acte criminel posé par les deux gendarmes", avant de faire un don en numéraire pour aider les parents à organiser les obsèques.

Agence de Presse

> Economie



Une stratégie plus corsée dans la lutte contre la fraude de l'électricité en élaboration

Un atelier d'information, de sensibilisation et de réflexion sur la stratégie d'une lutte plus corsée contre les infractions au code de l'électricité avec toutes les entités du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie se tient depuis mercredi 26 mai 2021 en Grand-Bassam. Cette rencontre, à l'initiative de la direction générale de l'Energie, réunit tous les directeurs régionaux et départementaux du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie en vue de contribuer de manière efficace à la lutte contre les infractions au code de l'électricité sur toute l'étendue du territoire. Selon le directeur général de l'Energie, Sabati Cissé, la Côte d'Ivoire a subi, en 2019, environ 40 millions de FCFA de préjudices liés principalement à la fraude sur l'électricité, malgré les nombreuses actions de lutte menées.

> Société



Le gouvernement arrête de nouvelles mesures face au nombre de morts dans les accidents

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a annoncé mercredi 26 mai 2021 à Abidjan, diverses mesures face à la recrudescence des accidents sur les routes ivoiriennes, occasionnant de nombreux tués. « Nous avons décidé de mettre en place le Certificat d'aptitude qui se fera de façon progressive en commençant par la formation des chauffeurs de plus de 22 places et plus de 16 tonnes, sur une période de six mois », a expliqué Amadou Koné, en présence du commandant supérieur de la Gendarmerie, Alexandre Apalo Touré, et du directeur général de la Police nationale, Kouyaté Youssouf. Le ministre a précisé que des centres seront ouverts pour la formation de ces catégories de chauffeurs avant celle des taxis et des minicars communément appelés "gbakas".



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.